

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: **MR 90 – BASE LIQUIDE - DURCISSEUR**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation: Catalyseur**
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- **Producteur/fournisseur:**
TLM SYSTEMS
Route de Montluçon - 03410 PREMILHAT – FRANCE
Tél : 04.70.51.52.97 - Fax : 04.70.51.57.21
E-mail: contact@groupe-tlm.com
N° d'appel d'urgence : 112
Société Organisme : INRS – ORFILA – <http://www.centresantipoison.net>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
 - Org. Perox. CD H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
 - Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 - Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - Repr. 2 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
 - Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 - Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE
 - Xn; Nocif
 - R62: Risque possible d'altération de la fertilité.
 - Xi; Irritant
 - R36: Irritant pour les yeux.
 - Xi; Sensibilisant
 - R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 - O; Comburant
 - R7: Peut provoquer un incendie.
 - R53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Nom du produit : MR 90 – BASE LIQUIDE - DURCISSEUR

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS08 GHS09

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

phtalate de dicyclohexyle
peroxyde de dibenzoyl

· Mentions de danger

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P410 Protéger du rayonnement solaire.
P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 94-36-0 EINECS: 202-327-6 Reg.nr.: 01-2119511472-50-XXXX	peroxyde de dibenzoyl ☒ Xi R36; ☒ Xi R43; ☒ E R3; ☒ O R7 ☒ Org. Perox. B, H241; ☒ Aquatic Acute 1, H400; ☒ Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	25-50%
CAS: 84-61-7 EINECS: 201-545-9 Reg.nr.: 02-2119757232-42-XXXX	phtalate de dicyclohexyle ☒ Xn R62; ☒ Xi R43 R53 Repr. Cat. 2 ☒ Repr. 2, H361; ☒ Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412	25-50%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Imprimé le : 12.04.16

Version n° 1

Révision : 12.04.16

Nom du produit : MR 90 – BASE LIQUIDE - DURCISSEUR

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Mousse
Sable
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Hydrocarbures
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Porter un vêtement personnel de protection.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir par moyen mécanique.
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

FR

(suite page 4)

Nom du produit : MR 90 – BASE LIQUIDE - DURCISSEUR

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation de poussière.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Ne conserver que dans le fût d'origine.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Ne pas stocker avec des réducteurs, des composés de métaux lourds, des acides ou des alcalis.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **Température maximale de stockage:** 25 °C
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

• 8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

94-36-0 peroxyde de dibenzoyl

VME Valeur à long terme: 5 mg/m³

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:** Protection respiratoire recommandée.
- **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée:** Filtre P2
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**
Caoutchouc nitrile

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Imprimé le : 12.04.16

Version n° 1

Révision : 12.04.16

Nom du produit : MR 90 – BASE LIQUIDE - DURCISSEUR

(suite de la page 4)

Butylcaoutchouc

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales.**

· **Aspect:**

Forme: Poudre

Couleur: Blanc

· **Odeur:** Faible, caractéristique

· **Seuil olfactif:** Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non applicable.

· **Changement d'état**

Point d'ébullition: 400 °C

· **Point d'éclair** 180 °C

· **Inflammabilité (solide, gazeux):** Peut provoquer un incendie.

· **Température d'inflammation:**

Température de décomposition: 60 °C

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Non déterminé.

· **Limites d'explosion:**

Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

· **Pression de vapeur à 20 °C:** 1 hPa

· **Densité à 20 °C:** 1,24 g/cm³

· **Masse volumique:** 0,56 g/cm³

· **Densité relative.** Non déterminé.

· **Densité de vapeur.** Non applicable.

· **Vitesse d'évaporation.** Non applicable.

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**

Insoluble

· **Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Non déterminé.

· **Viscosité:**

Dynamique: Non applicable.

Cinématique: Non applicable.

· **Teneur en solvants:**

Solvants organiques: 0,0 %

Teneur en substances solides: 100,0 %

(suite page 6)

Nom du produit : MR 90 – BASE LIQUIDE - DURCISSEUR

(suite de la page 5)

· **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Décomposition commençant à: 60 °C**
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Décomposition sensible avec inflammation spontanée en cas de fort échauffement.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Ne pas stocker avec des réducteurs, des composés de métaux lourds, des acides ou des alcalis.
Réactions aux alcalis, aux amines et aux acides puissants.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Hydrocarbures
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
- **Indications complémentaires:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

94-36-0 peroxyde de dibenzoyl

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

Inhalatoire	LC50 (4h)	>24,3 mg/l (rat)
-------------	-----------	------------------

84-61-7 phtalate de dicyclohexyle

Oral	LD50	30000 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Imprimé le : 12.04.16

Version n° 1

Révision : 12.04.16

Nom du produit : MR 90 – BASE LIQUIDE - DURCISSEUR

(suite de la page 6)

- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

94-36-0 peroxyde de dibenzoyl

LC50 (96h) 2 mg/l (fish)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
La substance est dangereuse pour l'environnement.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

· Catalogue européen des déchets

16 09 03*	peroxydes, par exemple, peroxyde d'hydrogène
-----------	----------------------------------------------

15 01 02	emballages en matières plastiques
----------	-----------------------------------

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.
Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU

· ADR, IMDG, IATA

UN3106

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR

3106 PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE D, SOLIDE (peroxyde de dibenzoyl), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

· IMDG

ORGANIC PEROXIDE TYPE D, SOLID (dibenzoyl peroxide), MARINE POLLUTANT

· IATA

ORGANIC PEROXIDE TYPE D, SOLID (dibenzoyl peroxide)

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Imprimé le : 12.04.16

Version n° 1

Révision : 12.04.16

Nom du produit : MR 90 – BASE LIQUIDE - DURCISSEUR

(suite de la page 7)

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR, IMDG**



· **Classe** 5.2 Peroxydes organiques.
 · **Étiquette** 5.2

· **IATA**



· **Class** 5.2 Peroxydes organiques.
 · **Label** 5.2

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA** néant

· **14.5 Dangers pour l'environnement:**

· **Marine Pollutant:** Oui
 Signe conventionnel (poisson et arbre)
 · **Marquage spécial (ADR):** Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

· **Indice Kemler:** -
 · **No EMS:** F-J,S-R

· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

· **ADR**

· **Quantités limitées (LQ)** 500 g
 · **Quantités exceptées (EQ)** Code: E0
 Non autorisé en tant que quantité exceptée
 · **Catégorie de transport** 2
 · **Code de restriction en tunnels** D

· **IMDG**

· **Limited quantities (LQ)** 500 g
 · **Excepted quantities (EQ)** Code: E0
 Not permitted as Excepted Quantity

· **"Règlement type" de l'ONU:**

UN3106, PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE D, SOLIDE (peroxyde de dibenzoyl), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 5.2

Nom du produit : MR 90 – BASE LIQUIDE - DURCISSEUR

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Prescriptions nationales:

· Directives techniques air:

Classe	Part en %
II	25-50

· Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R3 Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

R36 Irritant pour les yeux.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

R7 Peut provoquer un incendie.

· Service établissant la fiche technique: Abteilung Umweltschutz

· Acronymes et abréviations:

Org. Perox. B: Organic Peroxides, Type B

Org. Perox. CD: Organic Peroxides, Types C, D

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1

Repr. 2: Reproductive toxicity, Hazard Category 2

Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

· * Données modifiées par rapport à la version précédente